

Info-parents

Février 2026



DATES IMPORTANTES

12 FÉVRIER

Journée
pédagogique

24 FÉVRIER

Réunion du conseil
d'établissement

25 FÉVRIER

Journée
pédagogique

2 AU 6 MARS

Semaine de
relâche

SEMAINES THÉMATIQUES

2 au 6 février : Semaine des enseignantes et des enseignants

9 au 13 février : Journée de la psychoéducation

10 au 14 février : Journées de la persévérance scolaire

En février dans nos écoles

PRIX LUMINA – 5e édition

Pour une 5e année consécutive, 14 personnalités (employés, élèves, parents, partenaire, équipe) qui se démarquent positivement et qui font rayonner notre milieu scolaire seront couronnées.

Du 19 janvier au 20 février, rendez-vous sur le site Web du CSSMI pour soumettre la candidature de votre personne étoile 🌟. Faisons briller notre belle communauté éducative...ensemble! Vous en faites partie vous aussi.

[Formulaire disponible ici](#)

En février dans nos écoles

RÉINSCRIPTION DES ÉLÈVES QUI FRÉQUENTENT DÉJÀ UN ÉTABLISSEMENT DU CSSMI

Surveillez vos courriels!

La réinscription des élèves fréquentant déjà un établissement du CSSMI se fait en ligne sur le Portail Parents (Mozaïk), au début du mois de février 2026. Une communication sera envoyée aux parents à cet effet.

19 FÉVRIER : DATE LIMITE D'INSCRIPTION AUX PROJETS PARTICULIERS RÉGIONAUX

La date limite pour inscrire votre enfant dans un projet particulier régional pour le niveau primaire est le 19 février, 9 h. Pour tout savoir sur le processus d'inscription aux programmes alternatif, musical et Baccalauréat International (PEI), [cliquez ici](#).

Don de patins

Chers parents,

Dans le cadre des activités hivernales du projet plein air, l'école souhaite se doter d'une flotte de patins à glace. Nous invitons ainsi les familles disposant de patins en bon état et devenus inutilisés à en faire don à l'école. Nous vous remercions sincèrement pour votre collaboration et votre soutien à ce projet.



Code de vie

À l'école des Lucioles, nous faisons vivre le code de vie au quotidien afin d'assurer un climat sain et sécuritaire pour tous. Le 20 janvier dernier, un rassemblement a permis de souligner les efforts des élèves quant aux comportements attendus dans les lieux vedettes (corridors, escaliers et casiers). Trois certificats par classe ont été remis, dont la conception provenait d'un concours de dessins. Félicitations aux gagnants de ce concours : Mila Lecompte (101), Mélodie Sauvageau (201), Livia Nadeau Nguyen (303), Gabrielle Sandjo (403), Mégane Monette (502), Eva-Jane Lapierre Galarneau (601) ainsi qu'à tous les participants. Un nouveau concours aura lieu pour créer les prochains certificats mettant en vedette la cour d'école. D'ailleurs, une chasse aux comportements attendus s'est tenue à l'extérieur permettant à tous les intervenants de souligner les comportements positifs observés : plus de 1000 coupons bleus ont été remis et ajoutés au cylindre de l'école menant à une future activité privilège. Enfin, les élèves travaillent actuellement à la création de saynètes sur les règles du code de vie. Certaines capsules seront diffusées d'ici la fin de l'année sur le site web de l'école, offrant ainsi une façon ludique de revoir ces règles en famille.



Campagne de financement : Livre de recettes de l'école des Lucioles

La campagne de financement LIVRE-O-THON se déroulera du 13 mars au 10 avril (détails à venir). Dans le cadre de cette initiative, un livre de recettes de l'école des Lucioles sera créé et vendu au coût de 5 \$. Les fonds amassés serviront à financer le matériel nécessaire à ce projet ainsi que différents projets spéciaux vécus à l'école, afin de soutenir la motivation et la persévérance des élèves. Pour réaliser ce beau projet collectif, nous invitons les familles à partager leur meilleure recette (en suivant le canva qui vous sera transmis par courriel) avec toute la communauté de l'école des Lucioles.

Note importante

En envoyant votre recette à l'adresse suivante : julie.robert3@cssmi.qc.ca, **vous consentez à ce qu'elle soit diffusée sans redevance.**

Merci à l'avance pour votre belle collaboration!





Transport scolaire

Règles pour les objets et équipements



Interdit

Skis, trottinettes, bâtons de hockey, traîneaux, planches à roulettes



Autorisé

Petit matériel pour activités scolaires ou parascolaires (doit tenir sur les genoux ou sous le banc).



Instruments de musique : seulement les petits, (moins hauts que le banc), qui peuvent être gardés sur les genoux ou sous le banc.



Patins : dans un sac fermé et résistant en tissu.

Ballons/ bâtons de baseball: dans un sac fermé et résistant en tissu .



Vérifiez avec le conducteur que votre équipement ne bloque pas le passage ni les sorties de secours.

Équipements permis en transport scolaire

Afin de faciliter les déplacements quotidiens des élèves et d'assurer la sécurité de tous, voici un document qui présente les équipements autorisés à bord des autobus scolaires.

Cela contribuera à rendre le trajet des élèves plus agréable et sécuritaire.

Merci de votre collaboration!

Rappel - Sécurité routière aux abords de l'école des Lucioles

Voici un petit rappel des règles de circulation à respecter dans le secteur de l'école des Lucioles.

Les débarcadères sur la rue de l'Aubier (zone bleue) doivent être utilisés seulement par le parent qui ne fait que déposer son enfant à l'école et quitte immédiatement. Le parent reste donc dans le véhicule et l'enfant sort seul et se dirige sur le trottoir ou vers l'un des passages pour écoliers, pour ensuite entrer dans la cour d'école. Pour tous les autres parents qui doivent descendre du véhicule pour accompagner leur enfant, vous pouvez vous stationner en bordure de la rue où cela est permis (zone jaune).

Il est interdit d'immobiliser ou de stationner son véhicule sur un corridor scolaire (zone verte), sur un passage pour piétons, à moins de 5 mètres de celui-ci, dans une intersection et à moins de 5 mètres de celle-ci (zones en rouge). Il est également interdit de se stationner de façon à entraver la circulation. Soyez donc vigilant en vous stationnant sur la rue de l'Aubier. Il est également interdit d'utiliser le stationnement du personnel.

Attention! La rue de l'Aubier est un sens unique sur toute sa longueur du nord vers le sud.

Merci de votre collaboration!



CLUB OPTIMISTE

DANSE JEUNESSE

8 à 12ans

10\$/entrée

VENDREDI

6

FÉVRIER

19h à 21h30

CENTRE COMMUNAUTAIRE

99 RUE DE LA MAIRIE

ARGENT COMPTANT SEULEMENT

AUCUNE RÉSERVATION

Danse jeunesse pour les 8 à 12 ans seulement

- Un DJ est sur place afin d'animer les enfants tout au long de la soirée puis nous terminons avec un tirage vers 21h00 jusqu'à la fin de la danse.
- Une cantine sur place avec slush/jus/liqueur/chips/bonbons/chocolat (prix variant entre 1\$ et 3\$)
- Nous n'avons pas de vestiaire pour le moment, on vous suggère de partir avec les vestes/manteaux.
- Plusieurs bénévoles assurent la sécurité tout au long de la soirée. Aucun enfant ne peut quitter sans adulte responsable.
- Le respect est de mise, en cas de besoin nous contacterons les parents. Nous invitons vos enfants à se référer aux bénévoles portant des chandails bleus bien identifiés "BÉNÉVOLE" au dos en cas de problème.
- Nous ne sommes pas responsables des pertes/vol (il n'est pas recommandé d'envoyer des objets de valeurs tels que des écouteurs/téléphone/etc.)
- Des téléphones sont accessibles pour vos enfants (juste s'assurer qu'ils connaissent bien le #)
- Vous devez absolument entrer à l'intérieur pour venir chercher votre enfant à la fin de la soirée.

Les places peuvent être limitées selon la capacité de la salle, aucune réservation/billets.

Pour plus d'informations, veuillez contacter via Messenger le Club Optimiste Sainte-Marthe-sur-le-lac ou par courriel au : carolane.lajeunesse@hotmail.com



Le rendez-vous à ne pas manquer pour célébrer la Saint-Valentin et profiter des plaisirs de l'hiver entre amis, en famille ou en amoureux!

Samedi 14 février

16 h à 21 h

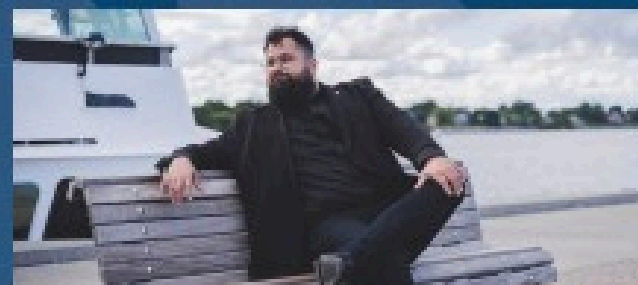
Parc Municipal – 3100, rue Laurin

16 H À 21 H | ACTIVITÉS POUR TOUS

- × Musique et animations
- × Jeux variés
- × Disco-patin
- × Glissade
- × Coin feu
- × Kiosques alimentaires (\$)
- × Et plus encore

17 H | PARTIE DE HOCKEY AMICALE AVEC LE MAIRE

19 H 30 | SPECTACLE EN PLEIN AIR DE P'TIT GROS BISON



Détails et programmation complète:

[VSMSLL.CA/FESTI-FROID](https://vsmsll.ca/festi-froid)

